

Concours forestier :  
3<sup>ème</sup> édition du SylvoTrophée

Futaies irrégulières du Livradois-Forez



Concours organisé par :



En partenariat avec :



## Un concours pour promouvoir la gestion durable des forêts de notre territoire



Avec une couverture de 190 000 ha, la forêt occupe 55% du territoire du PNR Livradois-Forez. Cet important massif forestier, que se partagent plus de 70 000 propriétaires, alimente **une filière bois dynamique** contribuant à l'activité économique de la région, ce qui justifie une implication du Parc Livradois-Forez dans le développement des usages du bois pour la construction et le chauffage. Dans ce contexte, le syndicat mixte du Parc s'attache à favoriser des pratiques sylvicoles favorables à cette économie mais aussi à la biodiversité et au paysage.

Le SylvoTrophée a pour but de **mettre en valeur des propriétaires forestiers du territoire** pratiquant une sylviculture multifonctionnelle. **Acteurs majeurs de notre territoire** ces sylviculteurs s'attachent à produire des bois de qualité tout en accueillant et préservant la biodiversité, et en nous offrant des paysages de grande qualité.

Un jury – composé de sylviculteurs, d'écologues et d'usagers – a été constitué et s'est entendu sur l'organisation de cette seconde édition dont le thème 2023 est : « **Futaies irrégulière du Livradois-Forez** ».

Muni de grilles de notation adaptées aux spécificités des forêts irrégulières du Livradois-Forez, **le jury ira découvrir les différentes parcelles candidates** retenues au printemps.

A l'issue de ces visites, et de ses échanges avec les propriétaires et leurs gestionnaires, les jurés éliront le lauréat de cette édition 2023, à l'instar de la section des Ayes (Commune du Chambon-sur-Dolore), gagnante de la seconde édition du concours organisée en 2021 sur le même thème. Une restitution sommaire de l'expertise réalisée (atouts et points d'amélioration) sera faite en fin de visite, à l'attention du propriétaire et de son éventuel gestionnaire (photo en couverture).

**Le sylviculteur gagnant et sa forêt seront mis à l'honneur** au travers de divers événements, dont la remise du prix prévue le 21 mars 2024, des articles sur le site du Parc et des partenaires, dans la Presse, etc.



# Modalités de participation au SylvoTrophée

3/8

## Conditions d'inscription

Le SylvoTrophée est ouvert à **toute propriété forestière publique** (hors domaniale) **ou privée** (tout statut confondu : propriété personnelle, groupement forestier, indivision, etc.).

Une seule parcelle (ou unité de gestion composée de plusieurs parcelles contigües) est présentée par candidature. Elle doit respecter les conditions suivantes :

- représenter une surface d'au moins **3ha** d'un seul tenant ;
- être située sur le territoire du **PNR Livradois-Forez** (voir liste des communes éligibles en annexe) ;
- faire l'objet d'une gestion en **futaie irrégulière** identifiée comme telle dans un **document de gestion durable** (aménagement, PSG, RTG, ou CBPS+) en cours de validité ;
- être passée en **coupe** dans les 6 dernières années ;

## Inscriptions

Retourner ce dossier (a minima les pages 4 à 8 incluses) **complété et signé** avant le **mardi 15 août 2023** à minuit

par courrier électronique à : [m.malard@parc-livradois-forez.org](mailto:m.malard@parc-livradois-forez.org)

Ou Par voie postale à : PNR Livradois-Forez – Concours SylvoTrophée  
Maison du Parc, Le Bourg  
63880 Saint-Gervais-sous-Meymont

Nos services peuvent vous accompagner dans la rédaction de votre dossier de candidature :

Morgane MALARD  
PNR Livradois-Forez  
04 73 95 57 57  
[m.malard@parc-livradois-forez.org](mailto:m.malard@parc-livradois-forez.org)

## Modalités de sélection des candidats

- **Septembre 2023** : une présélection permettra d'identifier 3 à 4 parcelles potentiellement lauréates.  
Cette sélection sera réalisée en s'appuyant sur le respect des conditions d'inscription et le contenu de ce dossier. Elle tiendra compte de différents critères tels que la superficie de la forêt ou de la parcelle, l'ancienneté de la coupe, la localisation de la forêt par rapport aux secteurs de forêts anciennes ou leur proximité géographique. Ce concours s'inscrivant dans le cadre d'un projet valorisant l'ancienneté des forêts, une priorité sera donnée aux parcelles situées dans des secteurs de forêts présumées anciennes. Pour plus d'information sur leur localisation, consulter la [cartographie des forêts présumées anciennes du Parc Livradois-Forez](#).
- **5 et 6 octobre 2023**: visite des parcelles présélectionnées par le jury du SylvoTrophée
- **21 mars 2024** : remise des prix du SylvoTrophée

# Règlement du concours

4/8

## S'il est présélectionné, le candidat s'engage à :

- **Être présent lors de la visite de la parcelle par le jury** (une ½ journée le 5 ou le 6 octobre 2023), présenter la parcelle et en autoriser l'accès aux membres du jury ; Il est intéressant que le propriétaire se fasse accompagner par son gestionnaire, s'il en a un.
- **S'il est lauréat, être présent ou se faire représenter lors de la remise des prix** (prévue le 21 mars 2024) ;
- Être disponible pour répondre à des questions complémentaires en amont de la visite et/ou pour une éventuelle pré-visite (septembre 2023) par la technicienne du Parc (compléments au dossier et repérage sur la parcelle pour préparer la venue du jury) (2 heures) ;
- Autoriser les organisateurs à diffuser les photos prises dans le cadre du concours, notamment lors de la visite des parcelles et la remise des prix (droit à l'image) ;
- Accepter, pour le lauréat, que son nom fasse l'objet d'une communication en vue d'une valorisation des pratiques et d'une promotion du concours ; et que sa parcelle puisse être présentée et visitée par des tiers lors de la remise des prix ;
- Accepter, s'il est lauréat, que sa parcelle puisse être le support d'événements futurs organisés par le PNRLF et ses partenaires membres du jury (réunions d'information, formations, etc.). Le PNRLF et ses partenaires s'engagent à contacter et à prévenir le propriétaire en amont de tout événement.
- Accepter d'être interviewé par un technicien du Parc, du CRPF et/ou de l'ONF ;
- Renoncer à tout recours concernant les conditions d'organisation des visites, les résultats et les décisions des jurés. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le concours, pour toute raison indépendante de leur volonté. Les participations ne pourront donner lieu à aucune indemnisation, remboursement ou contrepartie financière.

Le lauréat et son éventuel gestionnaire pourront être invités, s'ils le souhaitent, à participer à un concours et à une remise de prix à l'échelle du Massif central et à un voyage d'étude entre acteurs forestiers pour découvrir et échanger sur d'autres contextes et pratiques sylvicoles durables.

## Le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez s'engage à :

- Contacter le propriétaire 15 jours avant pour convenir d'une date éventuelle de pré-visite avec les techniciens pour repérer la parcelle avant concours, ainsi que pour l'informer de la date et de l'horaire de visite du jury, de même pour d'éventuelles visites ultérieures et l'accès à sa parcelle.
- Mettre en place un jury d'experts dans les domaines de la sylviculture, de l'écologie forestière et de l'accueil du public. Une restitution sommaire de l'expertise réalisée (atouts et points d'amélioration) sera faite en fin de visite de parcelle, à l'attention du propriétaire et de son éventuel gestionnaire.
- Garantir la bienveillance lors des échanges qui auront lieu entre jury et candidats lors des visites de terrain, ainsi que dans l'utilisation ultérieure des images et autres communications liées au concours. L'organisateur veillera à ce que ce principe soit aussi respecté par tout autre partenaire prenant part à cette démarche.

M/Mme ....., candidat(e)  
au concours SylvoTrophée 2023 du PNRLF, atteste avoir lu les engagements et  
les accepter sans réserve.

Fait à ....., le ...../...../2023

Signature

## 1 Coordonnées du candidat

Nom du propriétaire: .....

Adresse postale

.....  
.....

Adresse électronique

.....@.....

Numéro de téléphone fixe.....

Numéro de téléphone portable.....

Gestion :  par le propriétaire lui-même  par un gestionnaire professionnel

(nom) : ..... Gestionnaire depuis le : .....

NOM DE LA FORET : .....

Statut foncier:

privé individuel  privé groupé  communal  sectionnal

autre propriété publique (préciser) : .....

## 2 Votre propriété forestière

### Contexte général de la forêt

<b>Dimensions</b>	Surface totale de la propriété : .....ha
<b>Peuplements</b>	Principaux types de peuplements représentés sur la propriété (+ part de la <u>surface</u> totale). Ex : <i>Futaie régulière de sapin pectiné à gros bois (xx %)</i> ▪ Type 1 : ..... (..... %) ▪ Type 2 : ..... (..... %) ▪ Type 3 : ..... (..... %)
<b>Commune(s)</b>	Commune(s) de situation de la propriété forestière : .....

Fournir une carte de la propriété forestière  
mettant en évidence l'unité de gestion présentée au concours.

## Caractéristiques de gestion à l'échelle de la propriété

<p><b>Document de gestion</b>  (condition à la participation)</p>	<p>La propriété est dotée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> d'un plan simple de gestion (PSG)</li> <li><input type="checkbox"/> d'un Règlement type de gestion (RTG)</li> <li><input type="checkbox"/> d'un code des bonnes pratiques sylvicole avec programme de coupes et travaux (CBPS+)</li> <li><input type="checkbox"/> d'un aménagement forestier</li> </ul> <p>Période de validité du document : ..... - .....</p> <p><b>Objectifs principaux définis sur la forêt (dont essences-objectifs pour le volet production) :</b></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><b>Autres objectifs du propriétaire:</b></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><b>Le document de gestion est-il globalement mis en application ?</b></p> <p><input type="checkbox"/> Oui      <input type="checkbox"/> Partiellement      <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Précisez:.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p><b>Gestion passée</b></p>	<p>La forêt a-t-elle évolué de façon marquante ces dernières années? <input type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas</p> <p><b>Pourquoi ?</b></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p><b>Expression libre</b></p>	<p>D'autres informations que vous souhaitez apporter (si espace insuffisant, complétez sur papier libre) :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

## 3 Parcelle candidate

### Contexte général de la parcelle (ou unité de gestion) présentée

<b>Dimensions</b>	Surface de la parcelle ou unité de gestion d'un seul tenant présentée au concours : .....ha	
<b>Essences</b>	Essences présentes sur l'unité de gestion, de la plus représentée à la moins représentée : ..... .....	
<b>Parcelle cadastrale</b>	Préciser les références cadastrales de l'unité de gestion candidate :	Commune(s) de ..... Section(s) cadastrale(s) et Numéro(s) de parcelle(s) : ..... .....
<b>Accessibilité de la parcelle</b>	<input type="checkbox"/> Route forestière <input type="checkbox"/> Sentier ou chemin rural	<input type="checkbox"/> Piste carrossable <input type="checkbox"/> Aucune

### Caractéristiques de l'itinéraire sylvicole appliqué à la parcelle

<b>Objectifs et traitement appliqué</b>	<p><i>Quel est l'objectif alloué au peuplement (essences-objectifs, production bois d'œuvre, de chauffage, autres...)?</i></p> <p><i>Quel est le traitement appliqué (régulier, irrégulier...)?</i></p> <p>.....</p>
<b>Fréquence des coupes</b>	Durée de rotation appliquée: .....ans

## Caractéristiques de la dernière exploitation sur la parcelle

<p><b>Contexte</b></p>	<p>Année du dernier passage en coupe : .....</p> <p>De quel type d'intervention s'agissait-il ? <i>Ex : éclaircie d'amélioration, coupe jardinatoire...</i></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>								
<p><b>Prélèvement</b></p>	<p>Volume total récolté: ..... m3 dont</p> <table border="1" data-bbox="772 674 1419 816"> <tr> <td>Essence</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volume (m3)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Essence				Volume (m3)			
Essence									
Volume (m3)									
<p><b>Précautions particulières</b></p>	<p>Si des précautions particulières (respect des sols, de certaines essences, de semis...) ont été suivies pour cette coupe, quelles sont-elles?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>								
<p><b>Enjeux de Biodiversité</b></p>	<p>Enjeux de Biodiversité identifiés sur la parcelle (espèces, milieux)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Précautions observées lors de l'exploitation (période d'intervention, contournement, équipements adaptés...)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>								
<p><b>Enjeux d'Usages</b></p>	<p>Enjeux d'usages identifiés sur la parcelle (sensibilité paysagère, patrimoine, fréquentation, ...)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Précautions observées lors de l'exploitation</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>								

# Annexes

## Liste des communes éligibles au Sylvotrophée 2023 (1/2) (communes labellisées Parc)

### Département du Puy-de-Dôme

AIX-LA-FAYETTE	GRANDVAL	SAINT-ÉLOY-LA-GLACIÈRE
AMBERT	ISSERTEAUX	SAINT-ÉTIENNE-SUR-USSON
ARCONSAT	JOB	SAINT-FERRÉOL-DES-CÔTES
ARLANC	LA CHAPELLE-AGNON	SAINT-FLOUR
AUBUSSON-D'AUVERGNE	LA CHAPELLE-SUR-USSON	SAINT-GENÈS-LA-TOURETTE
AUGEROLLES	LA CHAULME	SAINT-GERMAIN-L'HERM
AUZELLES	LA MONNERIE-LE-MONTEL	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT
BAFFIE	LA RENAUDIE	SAINT-JEAN-DES-OLLIÈRES
BANSAT	LACHAUX	SAINT-JEAN-D'HEURS
BERTIGNAT	LE BRUGERON	SAINT-JEAN-EN-VAL
BEURIÈRES	LE MONESTIER	SAINT-JEAN-SAINTE-GERVAIS
BILLOM	LE VERNET-CHAMÉANE	SAINT-JULIEN-DE-COPPEL
BONGHEAT	MANGLIEU	SAINT-JUST
BORT-L'ÉTANG	MARAT	SAINT-MARTIN-DES-OLMES
BROUSSE	MARSAC-EN-LIVRAOIS	SAINT-MAURICE
CEILLOUX	MAUZUN	SAINT-PIERRE-LA-BOURLHONNE
CELLES-SUR-DUROLLE	MAYRES	SAINT-QUENTIN-SUR-SAUXILLANGES
CHABRELOCHE	MEDEYROLLES	SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE
CHAMBON-SUR-DOLORE	MONTMORIN	SAINT-ROMAIN
CHAMPAGNAT-LE-JEUNE	NÉRONDE-SUR-DORE	SAINT-SAUVEUR-LA-SAGNE
CHAMPÉTIÈRES	NEUVILLE	SAINT-VICTOR-MONTVIANEIX
CHÂTELDON	NOALHAT	SALLÈDES
CHAUMONT-LE-BOURG	NOVACELLES	SAUVESANGES
CONDAT-LÈS-MONTBOISSIER	OLLIERGUES	SAUVIAT
COURPIÈRE	OLMET	SAUXILLANGES
CUNLHAT	PALLADUC	SERMENTIZON
DOMAIZE	PASLIÈRES	SUGÈRES
DORANGES	PESCHADOIRES	THIERS
DORAT	PIGNOLS	THIOLIÈRES
DORE-L'ÉGLISE	PUY-GUILLAUME	TOURS-SUR-MEYMONT
ÉCHANDELYS	REIGNAT	TRÉZIOUX
ÉGLISENEUVE-DES-LIARDS	RIS	USSON
ÉGLISENEUVE-PRÈS-BILLOM	SAILLANT	VALCIVIÈRES
ÉGLISOLLES	SAINT-ALYRE-D'ARLANC	VALZ-SOUS-CHÂTEAUNEUF
ESCOUTOUX	SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE	VERTOLAYE
ESTANDEUIL	SAINT-ANTHÈME	VIC-LE-COMTE
ESTEIL	SAINT-BONNET-LE-BOURG	VISCOMTAT
FAYET-LE-CHÂTEAU	SAINT-BONNET-LE-CHASTEL	VIVEROLS
FAYET-RONAYE	SAINT-CLÉMENT-DE-VALORGUE	VOLLORE-MONTAGNE
FOURNOLS	SAINT-DIER-D'AUVERGNE	VOLLORE-VILLE
GLAINE-MONTAIGUT	SAINTE-AGATHE	
GRANDRIF	SAINTE-CATHERINE	

# Annexes

## Liste des communes éligibles au SylvoTrophée 2023 (2/2) (Communes labellisées Parc)

### Département de la Haute-Loire

<b>ALLEGRE</b>	<b>LA CHAPELLE-GENESTE</b>
<b>AUZON</b>	<b>LAVAL-SUR-DOULON</b>
<b>BEAUNE-SUR-ARZON</b>	<b>LAVAUDIEU</b>
<b>BERBEZIT</b>	<b>MALVIERES</b>
<b>BONNEVAL</b>	<b>MAZERAT-AUROUZE</b>
<b>CHAMPAGNAC-LE-VIEUX</b>	<b>MONLET</b>
<b>CHANIAT</b>	<b>MONTCLARD</b>
<b>CHASSAGNES</b>	<b>SAINT-DIDIER-SUR-DOULON</b>
<b>CHAVANIAC-LAFAYETTE</b>	<b>SAINTE-EUGENIE-DE-VILLENEUVE</b>
<b>CHOMELIX</b>	<b>SAINTE-MARGUERITE</b>
<b>CISTRIERES</b>	<b>SAINT-GEORGES-LAGRICOL</b>
<b>COLLAT</b>	<b>SAINT-HILAIRE</b>
<b>CONNANGLES</b>	<b>SAINT-JEAN-D'AUBRIGOUX</b>
<b>FELINES</b>	<b>SAINT-JULIEN-D'ANCE</b>
<b>FRUGIERES-LE-PIN</b>	<b>SAINT-PAL-DE-SENOUIRE</b>
<b>JAVAugUES</b>	<b>SAINT-PREJET-ARMANDON</b>
<b>JAX</b>	<b>SAINT-VICTOR-SUR-ARLANC</b>
<b>JOSAT</b>	<b>SEMBADEL</b>
<b>JULLIANGES</b>	<b>VALS-LE-CHASTEL</b>
<b>LA CHAISE-DIEU</b>	<b>VARENNES-SAINT-HONORAT</b>
<b>LA CHAPELLE-BERTIN</b>	

### Département de la Loire

<b>CHALMAZEL-JEANSAGNIERE</b>	<b>NOIRETABLE</b>
<b>LA CHAMBA</b>	<b>ROCHE</b>
<b>LA CHAMBONIE</b>	<b>SAINT-BONNET-LE-COURREAU</b>
<b>LERIGNEUX</b>	<b>SAUVAIN</b>

L'OPÉRATION EST FINANCÉE PAR :



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par  
l'Union européenne

CRÉDIT PHOTO :

Emmanuel BOITIER,  
Morgane MALARD,  
PNR Livradois-Forez.